



L'association des parents d'élèves de St Charles
est heureuse de vous accueillir
et vous souhaite la bienvenue !

L'Apel, une équipe de parents bénévoles.



"Nous participons concrètement
à la vie et à l'animation de l'établissement."

L'Apel est une chance pour les élèves, les
Parents et l'Etablissement. Elle apporte un
réel service :

- elle contribue au **dynamisme de l'établissement** en participant à son animation, et en y développant des projets
- elle permet une **entraide mutuelle** des familles de l'établissement
- elle promeut le **caractère propre de l'Enseignement catholique**, exprimé dans le projet éducatif de l'établissement



Ce que Finance la cotisation :

La cotisation à l'Apel National offre les quatre
services nationaux aux parents :

- l'abonnement à **Famille & éducation** (5 numéros/an, informations pratiques, conseils et témoignages sur l'éducation et la scolarité)
- le **site internet www.apel.fr**, permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'Apel.
- la **plateforme téléphonique Apel service**, au 01 44 93 30 71, met à l'écoute des parents une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, juristes).
- un accueil gratuit et personnalisé par le **Service d'information et de conseil aux familles départemental ou régional**

La cotisation à l'Apel de l'Etablissement permet :

- **Accueil** des familles aux Portes ouvertes et le jour de la rentrée scolaire.
- La **représentation** des parents auprès de l'organisme de gestion (OGEC) et au sein des conseils d'Établissement,
- L'accompagnement et la **représentation** des parents dans les conseils de discipline.
- Accompagner l'Etablissement dans les **investissements matériels**.
- Participation dans le cadre des **financements de voyages ou d'activités**
- Aides aux familles
- **Participation à la vie de l'établissement** : organisation de Kermesse, de Soirée, de goûters pour les élèves lors des temps forts, d'un marché de Noël, d'ateliers de bricolage, etc

VOTRE ADHESION : sauf avis contraire de votre part et en accord avec la direction de l'établissement, la somme de **28 euros** sera facturée et prélevée par l'OGEC en une seule échéance courant octobre sur votre compte bancaire habituel.

Vous pouvez choisir de vous investir dans l'association ou simplement en apportant une aide ponctuelle lors d'une ou plusieurs manifestations. Pour cela merci de compléter le bulletin joint au dossier papier.

Si vous ne souhaitez pas soutenir l'association et adhérer, merci de le faire savoir par courrier adressé à l'établissement avant la rentrée prochaine.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre AG de rentrée !!

L'équipe de l'Apel Saint Charles
apelstcharles01@gmail.com